



M A I R I E D E R O Q U E F O R T - L E S - P I N S

Mesdames GONNET et DELHOMME
Co-présidentes Allez-Parents
280 Domaine de Pindamonte
Cidex 445

Affaires Scolaires
Gisa Melchio
Gisa.melchio@ville-roquefort-les-pins.fr

06330 ROQUEFORT LES PONS

Le 19 mars 2009

OBJET : Panneau d'affichage
N/REF. : MC/GKM

Mesdames,

Nous vous informons que la procédure régulière d'affichage sur les panneaux des écoles est la suivante :

- 1 - remise de vos documents d'information en Mairie au bureau des Affaires Scolaires,
- 2 - affichage par les services municipaux après information des Directeurs.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de coller des affiches sur la surface vitrée et que toute affichage de ce type sera systématiquement détruit.

Nous vous prions de croire, Mesdames, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Catherine MARINO
Directrice Générale des Services

